

Colonisation au masculin et mise en corps de la féminité noire : le cas de l'ancien Congo Belge

SOMMAIRE

A) INTRODUCTION

- 1) Précisions sémantiques : colonisation au masculin, mise(s) en corps, féminité noire
- 2) Contextualisation : conditions et origines d'une colonisation belge genrée au Congo

B) CORPS SOCIALISE

- 1) Femme laborieuse, femme exploité
- 2) Femme nue, femme exhibée
- 3) Femme objet

C) CORPS SEXUALISE

- 1) Corps conquis
- 2) Avatars de l'oeil ethnologique
 - a. Le corps en formes : une " esthétique africaine "
 - b. Le corps en mouvements : danses
 - c. Les temps du corps : gloire et déchéance
 - d. Le corps en offrande : aliénation de l' " hospitalité sexuelle "
- 3) Les concubines, pionnières ou victimes de l'acculturation ?

D. CONCLUSION

REMARQUE PRELIMINAIRE

Les enjeux de genre sont abordés, croisés avec la dimension de l'ethnicité, dans le cadre de la préparation d'un doctorat en histoire sur le paysage socio-politique qui a entouré les relations sexuelles et affectives entre Européens et Africains, ainsi que leurs descendance métissée, au Congo-Zaïre de 1885 au régime mobutiste.

Pour information, un ouvrage vient de paraître chez l'éditeur Academia-Bruylant (Louvain-la-Neuve) dans le n°29 des Cahiers Migrations, et constitue un état des lieux abrégé sur les couples " mixtes " et le statut socio-juridique des individus métis dans l'ancien Congo Belge. Il s'intitule Quand le métis s'appelait " mulâtre ". Société, droit et pouvoir coloniaux face à la descendance des couples eurafricains dans l'ancien Congo Belge.

Relatant certains aspects de la rencontre interculturelle entre Belges et femmes congolaises en contexte colonial, ébauchés dans le propos qui va suivre, un article est en voie de publication dans la revue strasbourgeoise Histoire et Anthropologie/HETA (1er semestre 2003) : Femme noire, vision allégorique du crépuscule de la Civilisation. Sexualité et " négrification " du Blanc dans l'ancien Congo belge.

A. INTRODUCTION

1) PRECISIONS SEMANTIQUES :

- colonisation au masculin, mise(s) en corps, féminité noire

Colonisation au masculin. Genre et ethnicité en contexte colonial : un regard double

La construction et l'alimentation sociologique, idéologique et littéraire du fait colonial belge au Congo entre 1908 et 1960 se fait au masculin.

En effet, les acteurs, observateurs et transmetteurs du colonialisme belge sont presque exclusivement des hommes, mais également des hommes blancs. Anciens agents coloniaux, missionnaires, visiteurs de passage ou encore déontologues métropolitains, ils s'improvisent romanciers, ethnographes, autobiographes, propagandistes, et constituent les canaux de diffusion privilégiés d'un " discours dominant " et d'un " discours du dominant " sur la colonie. Car, dans un paysage de racialisation des rapports sociaux entre Noirs et Blancs, de non accès à l'écriture des populations congolaises, les voix et regard des Blancs sont ceux des élites culturelles, économiques et politiques du Congo colonisé.

Leurs ouvrages et articles déterminent et nourrissent en Belgique et au Congo une certaine vision de l'Afrique et de l'Africaine. Cette vision est profondément idéologisée par le diktat politique et philosophique de la supériorité de l'homme blanc et d'une mission de civilisation sur les populations " barbares " du continent noir.

Parallèlement à son implication idéologique, la littérature belge sur le Congo reste cependant fortement marquée, lorsqu'elle s'attache plus particulièrement à l'objet " femme noire ", par les contours d'un oeil orienté, parce que genré, sexué. Le colonial belge, homme blanc, développe en réalité toute une imagerie doublement orientée, car prisonnière d'une double relation antithétique dans son appréhension des colonisées, femmes et noires (leur contraire sexué et " racial ").

Selon De Boeck (1985), (...) il faut bien constater que le Noir et le Blanc sont censés être antithétiques. Les gens roses et les gens bruns, lorsqu'on les appelle blancs et noirs, deviennent totalement opposés. La femme noire devenait donc sur le plan du langage une sorte d' " AUTRE ABSOLU ", antithèse à la fois de l'homme (mâle) et du Blanc.¹

Les conditions de production de l'objectivation belge de la féminité congolaise superposent donc rapports de genre (antinomie homme-femme) et rapports ethniques (antinomie Noirs-Blancs) dont les conditions de décryptage sont filtrées par un décor spécifique de domination (antinomie colonisateurs-colonisés).

- Féminité noire

Cette formule renvoie dans ce contexte aux caractéristiques récurrentes attribuées à la réalité construite " femme congolaise " par le regard colonial belge masculin, produisant et orientant la réification spécifique d'une entité générique " féminité noire " (attributs physiques et sociaux considérés comme constitutifs et intrinsèques à l'état de femme noire).

- Mise(s) en corps

Cette formule aurait pu apparaître au pluriel dans l'intitulé de ma conférence. En effet, en l'occurrence, elle renvoie à deux formes de " mise en corps ".

Premier niveau de mise en corps : l'objectivation coloniale de la femme d'Afrique centrale se forge la plupart du temps sur le contenant, c'est à dire les caractéristiques corporelles. En effet, les aspects externes de la féminité noire sont directement accessibles, car visibles et observables (nudité), et dessinent la première image concrète accrochant presque instinctivement le regard masculin belge.

Cette démarche obéit également à une logique interculturelle, dans une situation de barrière linguistique et de confrontation avec l'inconnu, l'étrange, dont on ignore complètement le substrat culturel, social et symbolique (les fameux mystères de l'âme des Africains).

Deuxième niveau de mise en corps : la mise en corporation. Le discours stéréotypique de l'homme blanc sur le corps de la femme noire produit une perception générique et généralisante de la féminité noire, insinuant une supposée essence ou destinée féminine noire par la loupe du corps. En dehors des enjeux de genre, cette mise en corporation incarne idéologiquement et psychologiquement une déclinaison de plus de la légitimation du pouvoir du groupe dominant, et, a contrario, de la légitimation de l'exploitation/soumission d'un groupe dominé. Dire l'Autre sexué à partir de constats corporels qualitatifs dont on déduit des comportements sociaux obéit ici souvent à un mécanisme de catégorisation induisant une volonté de contrôle des corps et d'infériorisation de la différence.

2) CONTEXTUALISATION : conditions et origines d'une colonisation belge genrée au Congo

En 1908, l'Etat indépendant du Congo, propriété personnelle du roi Léopold II depuis 1885, devient colonie nationale sous le nom de Congo Belge. Les autorités coloniales mises en place entre 1908 et 1960 envisagent surtout ce vaste territoire comme une source potentielle d'intérêts économiques et

politiques inespérés (matières premières, débouchés commerciaux, absorption du chômage métropolitain ; prestige international). Les structures administratives et techniques d'exploitation et d'évangélisation ébauchées par les agents de Léopold II sont donc consolidées.

Les modes d'engagement que le Ministère des Colonies de Bruxelles met en place se basent, pour diverses raisons, sur le principe de la colonie d'exploitation, par opposition à la colonie de peuplement. Contrairement aux cas français et portugais, il n'est donc nullement question d'une installation définitive de la main d'oeuvre d'occupation envoyée sur place, mais de contrôle des populations locales et de valorisation industrielle des produits autochtones par un personnel blanc administratif et commercial soumis à la durée de contrats périodiques et renouvelables, les termes (2 à 3 ans), suivis d'un congé obligatoire de 6 mois en métropole, et le pilotant dans les différentes régions du Congo (conditions peu propices à l'enracinement).

Entre 1908 et 1960, les Belges résidant ponctuellement au Congo passèrent d'un peu moins de 2.000 à près de 89.000 à l'aube de la décolonisation.²

Certes, avec les décennies, le Belge échappe parfois à son statut de travailleur de passage, en s'installant à son compte (colons), mais ces cas restent minoritaires au Congo Belge.

Les critères d'âge du premier engagement (entre 21 et 25 ans, de préférence), sous-entendant une volonté de santé mentale et physique optimisée, ainsi que les conditions matérielles sur place (carence d'infrastructures, surtout pour les épouses de broussards) contribuent à drainer des cohortes d'hommes seuls ou non mariés en territoire colonial.

Le cliché persistant d'une adaptation plus difficile pour le sexe faible en Afrique et la crainte de maternités à haut risque, voire de stérilité (l'usage fréquent de la quinine pour prévenir les fièvres paludiques diminuerait les chances de conception), entretiennent la controverse au sein des communautés féminines métropolitaines.

De plus, la mortalité européenne sous le soleil africain demeure longtemps relativement élevée, a fortiori celle des enfants en bas âge.

Jusqu'à 1945, l'immigration féminine vers le Congo fut donc infime, excepté dans le domaine missionnaire. Même ensuite, les ménages européens et le nombre de femmes en territoire colonial belge restèrent très inférieurs au taux des célibataires.

Illustration des tendances démographiques : en 1947, sur 43.408 Blancs séjournant au Congo (dont 31.889 Belges), 3.945 particuliers sont établis à leur compte (colons, agriculteurs, commerçants, artisans, professions libérales), et 13.391 femmes européennes sont identifiées (2.204 femmes missionnaires <pour 2.321 hommes> et 11.187 femmes autres que missionnaires <épouses, aides sociales et médicales laïques>).³ Approximativement, il y a un peu moins de 3 hommes pour 1 femme.

B. CORPS SOCIALISE

1) Femme laborieuse, femme exploitée

Une des figures omniprésentes dans les descriptions littéraires du statut traditionnel de la femme congolaise réside dans le topos de la " bête de somme ", dont le corps est victime de la fatalité culturelle, privé de toute possibilité d'être sujet de son destin. Aux yeux des coloniaux, taillable et corvéable à merci par sa parentèle, puis celle de son époux, la congolaise assume au sein des villages des activités lourdes et multiples (maternité, éducation, ménagerie, cuisine, commerce et agriculture), tandis que la communauté masculine se vautre dans la paresse, gérant périodiquement la chasse, la cueillette et les palabres (fonction guerrière et de défense de l'unité familiale et territoriale occultée ou annihilée par la mise en place d'un pouvoir colonial central). Aux femmes toutes les besognes serviles. L'homme se réserve les métiers nobles : la guerre, la chasse, la construction des huttes.⁴

Les constats des auteurs coloniaux sont évidemment unilatéraux et à nuancer au regard même du statut féminin européen de l'époque. La femme, bien blanche pourtant, y reste longtemps emprisonnée dans l'ombre de son père, puis de son époux et de ses progénitures : perpétuellement en tutelle et privée du droit de vote, elle n'a qu'un accès limité à la propriété, au marché de l'emploi, et au droit de disposer d'elle-même jusqu'au 20^e siècle.

A l'occasion des Journées coloniales de 1912, l'ancien magistrat colonial Jenniges décrit les ménages noirs rencontrés sur les chemins villageois. En tête, le mari porteur d'un bâton, d'un arc ou d'une lance et marchant d'un pas allègre : derrière lui, sa femme, portant sur la tête 20-30 kgr. de bagages ou de produits-denrées (...). Pas d'égard, pas de pitié.⁵ Un fonctionnaire en poste à une vingtaine de kilomètres d'Elisabethville croise avec surprise une caravane en route depuis vingt-cinq jours (1933).

Quelques hommes étaient armés de lances et certains même avaient des boucliers en jonc tressé ; des femmes, dont beaucoup portaient un enfant sur le dos et, toutes, sur la tête, avaient un énorme baluchon renfermant des ustensiles de ménage, d'un poids assez considérable ! Charge sur la tête, charge sur le dos, la femme bête de somme ? Pour un

Européen, c'était assez choquant. Et le même de renvoyer à la paresse légendaire de l'homme noir. Pendant que la négresse vaque aux soins, très minimes heureusement, du ménage, moule le grain, puise l'eau à la rivière, cultive le maïs, l'homme reste accroupi au pied d'un arbre pendant des heures entières, toute son activité se bornant à chasser les mouches avec une fine branche feuillue.(...) Tous les nègres sont pareils ! Ils n'ont aucun respect de la femme ; ils sont toujours soumis à cette vieille loi de la nature, la loi du plus fort !.6

Parallèlement, le discours colonial masculin décrit abondamment, entre compassion et répulsion, des corps féminins marqués, dès l'âge de vingt-cinq ans, par le poids des tâches liées à leur sexe : focalisation surtout sur les poitrines dévastées par les maternités à répétition et l'allaitement (durée traditionnelle de deux à trois ans selon les régions), car c'est le foyer par excellence de l'érotisme occidental.

2) Femme nue, femme exhibée

Les parures " vestimentaires " ou ornements traditionnels des colonisées dans les terres intérieures ont pu opérer un véritable choc psychologique au sein des représentations et des règles occidentales de l'accès au corps féminin. Alors que la vieille Europe s'épouvante, tout au long de la première moitié du vingtième siècle encore, de l'étalage des attributs de la gynécée, et que le galbe d'un mollet entrevu constitue longtemps le summum de l'incitation sexuelle, l'oeil du colonial débarquant dans les postes africains se trouve rapidement confronté à la complète nudité, au sens occidental du terme, des Congolaises : absence de vêtements, visibilité de l'ensemble du corps, y compris les parties symboliquement et historiquement " critiques " : poitrine, bas-ventre, fesses, hanches, jambes.

Cette nudité apparente des populations colonisées a constitué un vecteur stéréotypique important, voire déterminant, dans l'objectivation de la femme noire par l'homme blanc et, plus globalement, dans le décryptage maladroit et l'intronisation subséquente d'attributs physiques, psychologiques et sociaux qui définiraient une sorte d'essence de la féminité noire.

Certaines autochtones ont en effet pour unique habillement, selon les régions, un court tutu de raphia, une cordelette ou une rangée de perles ceinturant les hanches, ainsi qu'une étroite feuille de bananier ou une parcelle de tissu fixée à l'entrejambes. Car, Le goût, le véritable sentiment artistique de la Congolaise, est moins déployé dans son costume que dans une ornementation permanente dont elle se couvre le corps (...).7

Hôte dans un village Warega, les objets de troc amenés par Charles de l'Epine sont âprement convoités par la gent féminine. J'ai souvent remarqué dans ces pays-ci, parmi les gens qui s'habillent peu ou pas l'importance que prend la moindre bagatelle : Une perle, une épingle, un fil quelconque, un bracelet. Si ce détail vient à manquer, c'est un véritable attentat à la pudeur... Comme quoi la pudeur change de place suivant les continents.8

Les africaines de l'époque pratiquent également l'épilation totale du pubis, livrant le sexe féminin à un regard masculin belge peu accoutumé à l'étalage brut de ce qui constitue pour lui un haut lieu de fantasme, de tabou et de désir.

Le " tatouage " est, de plus, placé au centre de l'élégance noire : l'opération est exécutée sur une partie ou l'entièreté du corps entre l'enfance et l'âge adulte et consiste en incisions au couteau, au rasoir, ou en soulèvements de la peau à l'aide d'un petit bâton pointu. Plutôt qu'un tatouage tel qu'il est pratiqué en Europe, c'est en fait un art

ornemental basé sur la cicatrisation, parfois accompagnée d'une mise en relief (boursofflure de la peau). Selon Julien Lhomme (1931), cette pratique n'est pas un acte stérile de barbarie, mais une coquetterie locale, parfois à vocation communautaire (signes distinctifs d'appartenance à un groupe). Obéissant, sous l'influence sexuelle, au désir de plaire, les Noirs conçoivent sous la même forme l'ornement permanent qu'ils ne pouvaient fixer que sur la peau, le climat ne les ayant pas obligé de prévoir d'autres vêtements. Ce que les couturiers faisaient sur des tissus, ils l'exécutèrent sur leur épiderme. 9

Certes, l'usage des tissus importés d'Europe aux larges motifs de couleurs vives, à attacher à la taille et arrivant à la cheville (qui, progressivement, se porteront en pagne-robe pour masquer la poitrine), est très répandu, mais essentiellement à proximité des centres européens et des régions côtières (voisinage de missions religieuses). La plupart des colonisées déambulent donc le buste ou le corps nu et l'art de la parure (colliers, bracelets de poignet et de cheville en laiton, ceintures, cache-sexes,

scarifications) n'est supplanté que très tardivement par l'influence du vêtement européen, la nudité n'étant pas originellement perçue comme vulgaire et pornographique par les communautés locales. Par anachronisme culturel, la plupart des fonctionnaires coloniaux belges déduisent de l'absence de vêtement une absence de pudeur intrinsèque à la femme noire : indice d'une proximité avec le monde animal et, donc, de sociétés " retardées " ; preuve d'une banalisation sociologique de la sexualité et de pratiques " libertines " ; reflet d'une féminité noire bestiale et se livrant à tous... Vénus noires offertes aux rêveries troubles d'une Europe où le corset comprimait surtout les consciences.¹⁰ C'est bien plus, en effet, dans l'oeil libertin et l'imagination malpropre que gîte l'immoralité. Le nu n'éveille, chez le noir, aucune idée malséante.¹¹ Rapidement, aux alentours des sites fréquentés par des agents blancs, les autochtones modifieront leur perception de la nudité dans le cas précis des situations de confrontation avec l'Européen : c'est qu'ils ont appris à connaître le regard lascif du blanc, tôt suivi d'actes. En présence des blancs seulement, ils éprouvent le besoin de voiler leur corps.¹²

La femme africaine représente en fait, tout au long de l'occupation coloniale, le fruit défendu de l'homme blanc (adultère racial et adultère marital) et véhicule parallèlement les plus grossiers fantasmes. Paradoxe où racisme et phallocratie se conjuguent. Comme le résume très bien De Boeck (1985) : Depuis Eve et sa pomme, la Femme s'identifie avec LA Tentation. Il est sous sa jupe un endroit précis où Satan s'embusque volontiers. (...) La femme est considérée, au niveau symbolique, comme incarnant le mieux son rôle de Tentatrice lorsqu'elle est nue. Vêtue de trois rangs de perles, une jeune Africaine <du XIXe siècle> devait certes faire l'effet d'une véritable bombe sexuelle sur des célibataires jeunes et vigoureux, venus d'une culture où entrevoir la cheville d'une femme (dans la bottine) passait pour un moment fort de l'érotisme. Ajoutons que l'Afrique et l'Europe n'accordent pas la même importance aux diverses parties du corps : ainsi la pratique de l'allaitement " à la demande " a fortement banalisé <en Afrique> l'exhibition des seins, vue par les Blancs comme une invite sexuelle manifeste. (...) Une Autre Absolue ne peut être qu'une Tentatrice absolue (...).¹³ <femme et noire>

Les corps de femmes " exotiques " sont ainsi un sujet de prédilection (à côté des paysages et des animaux tropicaux) des photographies insérées dans les carnets de coloniaux ou les albums scientifiques publiés en métropole...

3) Femme objet

La lecture coloniale du mariage autochtone est un autre exemple d'anachronisme culturel qui va influencer lourdement sur une vision du corps féminin, en tant que bien commercial et monnayable cette fois.

Le système de la dot matrimoniale est généralisé. Cependant, Au Congo, ce n'est pas la femme qui apporte une dot à son mari, mais le mari qui en paie une à la famille de sa femme, distinction assez raisonnable, puisque en Europe le jeune homme se charge d'une nouvelle bouche à nourrir (...), au contraire en Afrique, il prive les parents d'un producteur actif et acquiert une collaboratrice précieuse.¹⁴ En effet, c'est une sorte de dédommagement pour la perte d'une force de travail/survie qui va également donner naissance à d'autres forces de travail au profit de la famille de l'époux (Cf. SUPRA : fonctions sociales assumées et stigmatisme de la " bête de somme ").

Or, l'observateur colonial traduit ce système dotal en terme d'opération d'achat et de vente pure et simple, le compare au troc de bétail et entérine un portrait réducteur du statut de la femme africaine, corps-objet. Aux dires de Bertrand (1909), La femme s'achète moyennant bétail, perles ou toute espèce de valeurs d'échange.¹⁵

Selon le comte Henri Carton de Wiart, ministre d'Etat (1923), (...) la femme est, pour le noir, une sorte de bête de somme ou un instrument de plaisir. Il l'achète pour cet usage (...).¹⁶ (Chronique coloniale radiophonique, 1934) Objet de trafics indignes, impuissante à jamais disposer d'elle-même, simple indice de richesse pour les parents et pour le polygame, bien mobilier appréciable dans les régions où la mouche tsé-tsé s'oppose à la conservation du grand bétail, article de troc et de vente, la femme noire était déchuée de tous ses droits les plus sacrés. Bonne tout juste à perpétuer la race, après son achat, et à s'acquitter de tous les travaux pénibles, tandis que l'homme se vautrait dans l'oisiveté, la malheureuse prenait figure de bête humaine. Aux yeux de l'homme, elle représentait quelques houes indigènes ou paniers de manioc, quelques sacs de sel, une pièce d'étoffe, un certain nombre de chèvres, c'est-à-dire la dot qu'il fallait payer aux parents pour en faire sa propriété. (...) On mariait la femme dès son enfance, sans jamais la consulter et bien souvent avec les vieillards pouvant verser la plus grosse dot.¹⁷

Observée et verbalisée par le double prisme déformant d'un corps exposé (nudité) et troqué (corps-objet), la féminité noire est essentiellement emprisonnée dans une prose sensualiste et son corps

domine l'iconographie populaire, de sorte que les femmes congolaises sont avant tout objets de désir pour le Blanc (par la nudité affichée et l'impression d'une soumission socialisée sans limite à l'homme).

Il est intéressant de noter que la mise en mots et en images de la féminité noire dans la littérature coloniale belge sur le Congo, traversée et biaisée par l'idéologie raciale et les rapports de domination, semble avoir tendance à instaurer une nette distinction entre fonctions dites coutumières de la féminité noire et modes de valorisation de la féminité dans son acception occidentale, symbolisés dans les statuts d'épouse et de mère. La femme blanche est en effet mystifiée, modélisée et présentée en territoire colonial comme la personnification du stade ultime de la civilisation (civilités, douceur, délicatesse, moralité, etc.). Dès lors, les albums scientifiques et anecdotiques mettent peu en avant la femme noire en tant que mère ou épouse (éléments plus universels de la féminité), si ce n'est pour souligner les carences dans la façon de remplir ces rôles. Cette option discursive et iconographique trahit une vocation originelle de pérennisation du pouvoir d'occupation et d'administration en place.

C. CORPS SEXUALISE

1) Corps conquis

Le processus général de mise en corps par les agents de la colonisation de la féminité noire via le canal quasi exclusif de la sexualisation est, en réalité, une déclinaison supplémentaire du discours du dominant, insinuant au sein même de l'intime masculin la supériorité de l'homme blanc et la sujétion des Africains.

Ainsi, les relations nouées entre coloniaux et compagnes noires rencontrées au gré des affectations territoriales, loin de constituer une ouverture interculturelle par un rapprochement des corps, s'inscrivent dans la dimension de la domesticité et de la servitude.

Les corps des maîtresses sont possédés en tant que corps de femmes dominées (colonisées) ; rapidement, ces corps conquis revêtent comme vocation de premier plan le plaisir sexuel du colonisateur.

Devant le fait accompli de ces unions eurafricaines, l'observateur métropolitain Robert Ketels (1935), malgré son radicalisme mixophobe, estime d'ailleurs qu'elles ont une portée moins dégradante pour la " race blanche " que le phénomène inverse, " parce qu'il s'agit d'une prise de possession, d'une conquête du mâle ".¹⁸

A titre informatif, la femme noire renvoie souvent aussi à une métaphore du continent africain et de la colonie, symbolisant en contexte colonial une soumission ou une résistance à la virilité du conquérant (y compris dans les littératures européenne et africaine actuelles !), une maîtresse aussi fascinante que redoutée.

Les partenaires éphémères n'accèdent donc aux côtés du Blanc que via un besoin transitoire des agents solitaires, ces derniers s'accommodant, en raison de l'absence de femmes blanches, aux conditions in situ... Un choix par défaut en quelque sorte. Les propos d'Edmond Picard illustrent ce mépris officiel (1909) : Dans les premiers mois, paraît-il, la répugnance est vive. L'odeur, la teinte, la physionomie indéchiffrable sous les ténèbres du derme, l'aspect vulvaire et sanguinolent de la bouche malgré la splendeur de la denture, apaisent les velléités masculines. Mais peu à peu on s'accoutume, comme à un bal masqué, à ne plus demander le décisif attrait au visage, miroir souvent menteur de l'âme, ici dissimulé sous la suie. (...) La séduction opère, la Nature complice fait mouvoir les secrets ressorts de la reproduction,...et on se lance comme les autres.¹⁹

Du côté des Congolaises, partager la couche du Blanc semble constituer un privilège, souvent vecteur de prestige social (accès aux objets symbolisant la civilisation et la modernité) et de confort économique.

Alors que, à l'époque du Congo léopoldien (1885-1908), la sexualité entre Européens et africaines était essentiellement dominée par la brutalité et le " droit de cuissage du vainqueur ", elle prend la forme, avec la pacification des régions et l'avènement de l'administration proprement belge, d'un mode de vie, officieux mais généralisé, nous en reparlerons plus loin.

L'expérimentation d'une sexualité " en noire et blanc " devient d'ailleurs rapidement pour les coloniaux une sorte de rite de passage (baptême, initiation) séparant le statut de métropolitain (bleu fraîchement arrivé de Belgique, premier terme, impact de la propagande officielle) de celui de colonial aguerri (vétérans, plusieurs séjours au Congo, critique du pouvoir central), une " mode congolaise " ²⁰ se transmettant de la bouche du vétérans à l'oreille du jeune débarquant. Robert Marsac (fiction de Harry

Norjen, 1922), nouvel arrivant, entend s'exclamer des collègues plus âgés à son sujet : " Qui n'a pas encore goûté de la négresse ? ". 21

2) Les avatars de l'oeil ethnologique

Le corps en formes : une " esthétique africaine "

Comme nous l'avons ébauché plus haut, le corps des femmes congolaises revêt très vite aux yeux des Belges le rôle central de canal du plaisir sexuel masculin. Henri Segart admire l'élégance des jeunes beautés du village de Kikondja, et leurs corps parfaits de Dianes africaines.²² Pierre de Vaucleroy (années 20) évoque une chair tendre et lisse, ronde et ferme, sans détails, d'un modelé quasi géométrique et parfait.²³

Leurs corps et ses galbes sont décrits comme une invitation à la sexualité (courbes des reins), d'autant plus que, à côté des attraits de l'exotisme, de nombreux rites féminins destinés à la procréation (étirement/allongement des petites lèvres) sont redéfinis par l'oeil blanc en terme de vecteurs d'intensité sensorielle et sexuelle.

Les canons de beauté européens restent cependant omniprésents en filigrane de cette sexualisation de la féminité noire.

Il est aisé d'imaginer que les Belges des postes sont plus attirés par les colonisées pratiquant peu le " tatouage " et le limage des dents en pointes, éléments échappant aux référents européens du désirable et considérés comme répulsifs, voire monstrueux. Les femmes Baluba (Kasaï), au " tatouage " très discret, sont ainsi réputées pour leur beauté. 24 Tandis que les Batetela pratiquent la cicatrization concave, tellement fine qu'elle ne se voit distinctement que sous un certain angle de lumière (...).²⁵ Dans la même optique, soulignons que les romans autobiographiques ou les fictions mettant en scène des idylles eurafricains s'attachent toujours à des héroïne dont le physique est une réminiscence de la compagne européenne (traits du visage plus fins. Cf. zone arabisée du commerce swahili à l'Est). Les histoires sont plus brutales quand le corps féminin noir n'est pas élu et choisi, mais simple litère de la pulsion sexuelle.

Parallèlement, le jugement porté sur une " esthétique noire " et sa sexualisation est largement ethnicisé, baigné dans les méandres d'une catégorisation ethnographique à outrance des populations du Congo. Il y aurait correspondance entre une origine ethnique déterminée et un certain type féminin psycho-physique Mongo, Mangbetu, Kongo, etc. Le corps des femmes de certaines régions serait ainsi plus attractif, ayant la caractéristique proverbiale ici de la docilité ou des poitrines hautes, là de l'endurance ou des hanches étroites, ou encore de la liberté de mœurs (polygynie, droit à l'adultère, etc.) et de l'élégance.

La beauté des femmes Mangbetu est comparée à celle des aristocraties légendaires. Un regard dédaigneux filtre à travers les paupières bridées par la déformation étrange de leur crâne. (...) Nous sommes loin de la grossièreté des races primitives. Le Mangbetu est fier de ses traditions. Il a les attaches fines, les pieds petits, les mains délicates comme les aristocrates éthiopiens. (...) Voici la belle Ourou, au teint de cuivre, à l'air énigmatique, dont la démarche voluptueuse évoque le passage des grandes courtisanes, et voici encore Nobosodrou, dont la moue dédaigneuse et la pause altière sont dignes d'une reine de Saba. 26

Remarquons que la prose coloniale genrée use régulièrement d'une terminologie animalière ambiguë, pour décrire et sexualiser le corps de la femme congolaise. Ainsi, nous croisons à son intention notamment les mots croupe, groin, troupeau, simiesque, bovine... C'est une référence indirecte à la lecture occidentale des cultures noires, jugées frustrées, figées et barbares, fonctionnant au rythme de la faune et la flore.

Dans un autre registre, l'admiration de certains auteurs semble proche de l'engouement enfantin ressenti face aux spécimens atypiques exposés dans les zoos...

Le corps en mouvements : les danses collectives

A la perception erronée et instinctive de la nudité africaine (voir SUPRA), les apprentis ethnographes belges ajoutent d'autres maladroises d'interprétation, notamment en ce qui concerne les danses traditionnelles, à la fois festives, rituelles et thérapeutiques. Ces dernières sont souvent décryptées comme perverses, bestiales, lascives et introductives à des orgies nocturnes. La danse des femmes (alignement et démonstrations de force chacune à leur tour) devient, dans le regard blanc, une véritable invitation sexuelle proposée à l'étranger.

Le pudique et pas encore tout à fait Congolais administrateur Fritz Van Der Linden (1909) évoque une grossière pantomime érotique, rendue plus déplaisante encore par l'expression bestiale de leurs figures, tandis que ses compagnons de voyage apprécient cet appel aux sens. 27 L'oeuvre romanesque de Henri de Mathelin de Papigny, parmi tant d'autres, attribue à la danse de diaboliques

comportements orgiaques. Au milieu de la ronde démente un nègre et une négresse entièrement dévêtus miment un rapide coït. Pour s'offrir des ventres se trémoussent. En chancelant de simiesques ombres s'effondrent et puis s'accouplent haletantes. C'est la ronde de l'ivresse, de la folie, du rut...²⁸

Les temps du corps : gloire et déchéance

Les jeunes filles considérées comme nubiles (en âge de se marier et de procréer) sont âgées de plus ou moins dix à quinze ans, selon les régions et les individus. Cette tranche générationnelle correspond, en Occident, à l'âge pré-pubère et pubère (adolescence) et induit un tabou, une faute, des mesures pénales (détournement de mineures).

Pourtant, les Belges en terre au Congo vont très vite, en ce domaine, se mettre à l'heure congolaise, d'autant plus que la virginité diminue le risque de transmission de maladies vénériennes. Dans la fiction de Simenon (1937), Ferdinand Graux, propriétaire d'une concession, n'héberge-t-il pas une petite Logo de quinze ans nommée Baligi ? ²⁹

Les fillettes congolaises sont en effet considérées comme très précoces par les acteurs coloniaux, habituée depuis longtemps déjà à servir aux hommes.³⁰ L'administrateur territorial Van de Lanoitte explique avec un humour grinçant qu'il est l'heureux fiancé d'une mignonne mascotte noire dont la main lui sera accordée le jour de ses dix ans.³¹ L'auteur Paul de Masy rapporte, dans des croquis coloniaux anecdotiques, que les passagers masculins d'un bateau faisant escale dans un poste de l'Equateur sont fascinés par une jeune fille, progéniture ou femme d'un chef local. Et dire que cela n'a peut-être pas encore douze ans, soupirait un blasé.³²

Par opposition, les Congolaises de plus de vingt ans sont décrites comme fanées, déformées, hygiéniquement dangereuses. Elles deviennent sous la plume masculine belge deux ou trois décennies plus tard des spectres de sorcières, tantôt clownesques, tantôt effrayantes (dentition ravagée, poitrine flétrie, mains et plantes de pieds rugueuses), qui ne sont plus que l'ombre d'une féminité perdue (plus en tant qu'objet de désir qu'en tant que vecteur d'une sexualité procréatrice).

Le corps en offrande : aliénation de l'hospitalité sexuelle

Certes victimes ponctuelles des insistances masculines européennes ou encore prostituées urbaines, les maîtresses de couleur sont également dans de nombreux cas un cadeau de bienvenue ou d'allégeance offert au représentant de l'Etat colonial le temps de son séjour par les autorités traditionnelles.

Campant près de la rivière Likati, Maurice Calmeyn reçoit du souverain local Kokolibete son unique fille.³³ Charles Van de Lanoitte, alors qu'il visite le harem du chef Boléma, se voit offrir une jeune esclave, Nouka.³⁴

Ces traditions hospitalières drainent parmi l'opinion coloniale l'image fausse d'un corps-objet, un corps qui est offert et s'offre systématiquement, n'attribuant qu'une valeur relative à l'acte sexuel.

Cependant, les pratiques locales, en réalité très codifiées, de même que la polygamie et la dot, vont être détournées et réduites à de la prostitution ponctuelle pure et simple sous l'influence de l'occidentalisation du rapport au corps féminin noir et du comportement des fonctionnaires se succédant dans les divers postes territoriaux : ceux-ci, n'attendant plus l'initiative du chef local pour manifester auprès des villageoises leur désir de compagnie, choisissent arbitrairement une ou plusieurs compagnes (femmes mariées ou non membre de la parenté du chef) en dehors de toute tractation diplomatique et annihilent l'ancrage socio-culturel de l'hospitalité sexuelle originelle.

3) Les concubines, pionnières ou victime de l'acculturation ?

Dans les centres urbains et les petits postes intérieures, les relations sexuelles avec les autochtones prennent souvent la forme de concubinages temporaires (soit arrangement direct, soit précédés d'un mariage " à la mode indigène " avec remise de dot) calqués sur la durée du terme contractuel. Même si, parallèlement, se banalise et s'intensifie une prostitution ponctuelle à proximité des zones d'installations européennes (campements militaires, futures cités ou capitales régionales), le phénomène de la cohabitation prolongée institutionnalise dans le jargon colonial l'expression de " ménagère " pour désigner la compagne noire résidant auprès du Blanc et distrayant ses soirées désœuvrées jusqu'à son congé en métropole.

Certaines natives, ayant eu plusieurs expériences de " femme de Blanc ", deviennent même des concubines " professionnelles " que les agents se transmettent lors de la remise-reprise d'un poste !

Cette concubine de courte ou longue durée reste cependant symboliquement et légalement exclue du statut d'épouse (pas de mariage chrétien ou civil, donc officiel ; cérémonie indigène peu prise en sérieux par les coloniaux) et de mère (les bwana recommandent à leurs ménagères de ne pas tomber enceintes sous peine d'être remerciées et, en cas de naissance, ne reconnaissent que très rarement leurs enfants métis).

Or, au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, l'Européenne n'existe encore en tant que sujet qu'à travers ses devoirs d'épouse et de mère. La féminité africaine semble dès lors vouée à être confinée par le dans la fonction réductrice et péjorative d'objet érotique.

Tout lien avec les Africaines, filles d'une société inférieure aux mœurs étranges, ne pouvait être que superficiel (à vocation physiologique et exclusivement sensuelle), émanation d'une " faiblesse " circonstanciée sous-entendant la rupture avec le retour dans la mère-patrie.

Secret de polichinelle, les nombreux concubinages entre colonisées et colonisateurs restaient, malgré un rapprochement des corps, un miroir posé sur l'exclusion et l'infériorisation de l'Autre : dans l'enceinte privée, couchette de l'élue au pied du lit de son " maître " ou dans une aile annexe, repas pris dans des pièces séparées, ou encore effacement de la compagne lors des visites de collègues ou de l'inspection administrative (cacher le corps du délit et pérenniser la propagande de ségrégation raciale).

Aux portes des centres européens industriels et administratifs urbanisés, ainsi que le long des zones côtières (présence occidentale depuis le 15^e siècle avec les expéditions portugaises), les concubines congolaises sont très tôt happées par la cohabitation interculturelle et les attraits de la " modernité " (parapluie, vélo, phonographe, accordéon). Les Africaines s'y drapent de pagnes de tissus importés et de " mouchoirs de têtes " (bandeaux de tissu). Mais, pour l'observateur belge, leur " moralité " acculturée serait inversement proportionnelle à la longueur des vêtements portés.

Les Belges résidant en zone urbaine (versus les " broussards "), c'est à dire dans les capitales provinciales administratives ou à proximité des zones d'exploitation des matières premières locales, connaissant peu ou mal les contrées intérieures et moins contrôlées par le pouvoir colonial, vont rapidement considérer ces " citadines " des premières heures, qui transigent avec leurs valeurs coutumières et les syncretisent avec leur expérimentation de l'eupéanisation, comme le marqueur central de la féminité noire.

Les amants blancs, et les avantages matériels auxquels ils ont accès (biens manufacturés, importations d'Europe), contribuent à un phénomène de découverte et d'instrumentalisation par les Congolaises de gestes et de produits constitutifs des codes sexuels et séductionnels à l'occidental (embrasser, maquillage). Dans une logique similaire, mais inversée, les coloniaux belges projettent sur leurs compagnes africaines les référents occidentaux de l'érotisme. Par exemple, les poses non naturelles, coquines ou langoureuses que des photographes belges font prendre aux femmes devant leur objectif.

D. CONCLUSION

A travers les divers phénomènes énoncés et illustrés, l'ancien Congo Belge livre une mise en corps multiple de la féminité noire sous la loupe culturelle et idéologique de l'homme blanc. Cette loupe de décodage d'une réalité inédite pour les Belges de l'époque (la femme noire) conjugue rapports de genre (regards masculins sur corps de femme) et enjeux ethniques (regards occidentaux sur corps africains).

L'objectivation de l'Africaine par la sexualisation, au coeur du discours colonial belge, a marqué profondément les collectivités belges et congolaises. Cette tendance reste très répandue dans la littérature africaine et la littérature belge contemporaine : les auteurs de la négritude et leurs héritiers, Calixte Beyala, Jef Geeraerts, etc.

De plus, l' " esthétique noire " est en vogue en Europe et y a accédé à une certaine visibilité (pubs, haute couture, concours de beauté, stars, magazines), mais largement réinvestie et sélectionnée : mensurations, clarté de peau, traits fins, en concordance avec les canons de beauté occidentaux (même dans les magazines d'Afrique où on retrouve beaucoup de mannequins métisses présentées comme l'image de la femme africaine moderne).

En Afrique sub-saharienne, les tenants de la lutte symbolique contre la domination culturelle et économique post-coloniale, vantent quant à eux l'africanité des vrais mamas aux formes généreuses et au teint foncé.

Est-il possible de dépasser ce passif de sexualisation et d'essentialisation des femmes africaines (enfermement dans une féminité noire intrinsèque, objectivation par le biais exclusif du corps) qui les font plutôt objets/icônes corporels que sujets de leurs corps ? Nos yeux et les leurs peuvent-ils contester les stigmates, ménager une place à l'individualité ?

Il me semble qu'un premier pas indispensable a été ici franchi, bien qu'à l'état d'ébauche : questionner les stéréotypes forgés en contexte

colonial, lieu de rapports de force aigus et laboratoire inédit de la rencontre interculturelle euro-africaine (mise en mots et en images de l'Autre).

-
- 1 G.DE BOECK, Les couleurs de dieu ou le prisme missionnaire. - Zaïre 1885-1985 : cent ans de regards belges. Bruxelles, CEC Asbl, 1985, p.56.
 - 2 Annuaire statistique de la Belgique et du Congo Belge. T 42, Année 1911 : Bruxelles, Ministère de l'Intérieur, 1912, p.450 ; Id. T 80, Année 1959 : Bruxelles, Ministère des Affaires économiques - Institut National de Statistique, s.d., p.532.
 - 3 E.DEHOUX, Un reportage critique. L'Afrique centrale à la croisée des chemins. Bruxelles, 1950, p.14.
 - 4 H.CARTON DE WIART, Mes Vacances au Congo. Bruxelles, F. Piette, 1923, p.88.
 - 5 J.JENNIGES, Le sort de la femme noire au Congo belge. - Journées coloniales, 1ère session. Bruxelles 9-10 octobre 1912. Louvain, Imprimerie E. Charpentier, 1912, p.204.
 - 6 F.-M.DRUET, Scènes congolaises au Katanga. Bruxelles, Office de Publicité, 1933, p.39-40 ; 48.
 - 7 E.TORDAY, Causeries congolaises. Bruxelles, Vromant & Co, 1925, p.36.
 - 8 C.DE L'EPINE, Zamani (Autrefois). Paris, Les Editions du Scorpion, 1963, p.139.
 - 9 J.L'HOMME, Sous les bananiers en fleurs. Bruxelles, 1931, pp.179-182.
 - 10 Galerie de portraits. - Zaïre1885-1985 : Cent ans de regards belges. Bruxelles, Coopération par l'Education et la Culture-ASBL, 1985, p.160.
 - 11 D.BERSOT, Sous la Chicote. Nouvelles Congolaises. La vie au Congo. Genève, 1909, p.111-112.
 - 12 Id., p.112.
 - 13 G.DE BOECK, Les couleurs de dieu ou le prisme missionnaire. - Zaïre 1885-1985 : cent ans de regards belges. Bruxelles, CEC Asbl, 1985, p.55-56.
 - 14 E.TORDAY, Causeries congolaises. Bruxelles, Vromant & Co, 1925, p.106.
 - 15 J.BERTRAND, Le Congo Belge. Initiation à la colonisation nationale. Bruxelles, A. De Boeck, 1909, p.85.
 - 16 H.CARTON DE WIART, Mes Vacances au Congo. Bruxelles, F. Piette, 1923, p.88.
 - 17 Chronique coloniale au journal parlé de l'Institut National de Radiodiffusion du 29 novembre 1934. - P.COPPENS, Veillées congolaises. Bruxelles, R.Louis, 1936, p.24-25.
 - 18 R.KETELS, Le Culte de la Race blanche. Criterium et directive pour notre temps (Coll. " Le Racisme Paneuropéen "). Bruxelles, éd. Weissenbruch s.a., janvier 1935, p.199.
 - 19 E.PICARD, En Congolie. Suivi de Notre Congo . Bruxelles, Veuve F.Larcier, 1909, p.169.
 - 20 A.VERMEERSCH, La Femme congolaise. Ménagère de Blanc. Femme de Polygame. Chrétienne. Bruxelles, éd. Librairie A. Dewit, 1914, p.23.
 - 21 H.NORJEN, Blancs et Noires. Contes africains. Bruxelles, Edition J. Cools, 1922, p.20.
 - 22 H.SEGAERT, Un terme au Congo Belge (1916-1918). s.l., 1919, p.88-89.
 - 23 P.DE VAUCLEROY, Noirs et Blancs. Bruxelles, Les Editions de l'Expansion belge, 1933, p.49-50.
 - 24 J.L'HOMME, op. cit., pp.179-182.
 - 25 E.TORDAY, op. cit., p.36-37.
 - 26 G.-M.HAARDT, L.AUDOUIN-DUBREUIL, La Croisière noire. Expédition Citroën Centre-Afrique. Paris, Librairie Plon, 1927, pp.225-227.
 - 27 F.VAN DER LINDEN, Le Congo, les Noirs et Nous. Paris, 1909, p.109.
 - 28 H.DE MATHELIN DE PAPIGNY, Goubéré. Poste Congolais. Bruxelles, Les Editions de Belgique, 1936, p.54.
 - 29 G.SIMENON, Le Blanc à lunettes. Roman. Paris, éd. Gallimard, 1937.
 - 30 L'auteur dit avoir constaté dans certains villages que des gamines de huit ans étaient femmes. Leurs complices étaient des gamins du même âge. - Y.DUCKERS-NELIS, Croquis d'Afrique. Verviers, 1935, p.223.
 - 31 C.VAN DE LANOITTE, Sur les Rivières Glauques de l'Equateur. Trois années en brousse congolaise. Verviers, 1938, p.93.
 - 32 MAMBA (alias P.DE MASY), Les Derniers Crocos. Bruxelles, Editions de l'Expansion coloniale, 1934, p.65.
 - 33 M.CALMEYN, Journal 1908. II, p.6. - Papiers M.Calmeyn 1908-1933. Farde 62.31.1. Cahier 3/1. Tervueren, Archives MRAC.
 - 34 C.VAN DE LANOITTE, op. cit., p.38-39.